*Considérant la décision prise lors de l’assemblée générale spéciale du 2 novembre de tenir un vote d’affiliation à l’Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ);*

 *Considérant que l’ASSÉ représente 80 000 membres répartis dans 45 associations étudiantes;*

 *Considérant que « nous ne sommes pas seuls » et que l’ASSÉ regroupe déjà, dans la région, les étudiants du Cégep Garneau et des associations étudiantes d’anthropologie, sociologie, philosophie, des cycles supérieurs en sociologie (récemment affiliés), études internationales et langues modernes, théâtre, arts visuels et physique avec lesquelles nous entretenons des affinités;*

 *Considérant que l’AÉÉH fait déjà partie du Front Régional de l’ASSÉ à Québec depuis 2 ans et que l’AÉÉH fût membre de la CLASSE (Coalition large de l’ASSÉ) en 2012;*

 *Considérant que l'AÉÉH n'est nullement représentée à l'échelle nationale actuellement en raison de la désintégration de la TaCEQ dont elle était membre via la CADEUL;*

 *Considérant la proximité des positions de l'AÉÉH avec celles de l'ASSÉ, notamment en ce qui concerne la gratuité scolaire, l’aide financière aux études, la solidarité internationale, la non-ingérence du privé dans l’éducation, etc.;*

 *Considérant que l'ASSÉ est la seule à permettre à l'AÉÉH d'adhérer à une association étudiante nationale en son nom propre;*

 *Considérant que l'ASSÉ permet à la fois aux associations de base d'amener des propositions* ***et*** *que l'ASSÉ puisse émettre des propositions susceptibles de stimuler les associations de base dans une relation
bilatérale;*

Que l’AÉÉH adopte les sept (7) principes fondateurs de l’ASSÉ et les inscrive à son cahier de position\*;

Que l’AÉÉH s’affilie à l’Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante;

Que l’AÉÉH demande à ce que sa demande d’affiliation soit discutée lors du prochain Congrès de l’ASSÉ

*\*Le lien figure sur la page de l’événement :* [*http://www.asse-solidarite.qc.ca/asse/principes/*](http://www.asse-solidarite.qc.ca/asse/principes/)